



**Quels sont les principaux  
risques liés aux travaux en  
hauteur ?**

## 1. Poser le problème

**La chute de hauteur est la principale cause d'accidents graves et mortels dans les activités du BTP.**

**Remédier à ce risque nécessite une véritable démarche de prévention issue d'une évaluation des risques.**

**D'abord, protéger les zones de circulation et d'intervention, en installant des protections collectives face au vide, qu'il s'agisse, de trémies, de baies ou de cages d'escalier....**

**Ensuite, utiliser des équipements de travail en hauteur adaptés à la tâche à mener: échafaudages, plates-formes individuelles roulantes (PIR) ou d'élévation de personnes (PEMP)...**

**Enfin, respecter les consignes de l'entreprise où nous intervenons et celles des fabricants de matériel.**

## 2. Connaître et repérer les dangers

Questions	Réponses
Quels sont les principaux risques liés aux travaux en hauteur ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chute des personnes.</li> <li>• Chute d'objets</li> </ul>
D'après vous à partir de quelle hauteur considère t'on que nous travaillons en hauteur ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute élévation au-dessus du niveau du sol, constitue un travail en hauteur.</li> </ul>
Quelles sont les bonnes pratiques à adopter pour travailler en hauteur de façons sécurisée ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser toujours en priorité les échafaudages et nacelles</li> <li>• Ne jamais encombrer d'outils le plateau d'un échafaudage ou d'une Nacelle: limiter la quantité des outils sur le plancher à ce qui est strictement nécessaire à l'usage immédiat.</li> <li>• Baliser la zone d'intervention en interdisant à toute personne de passer sous la PEMP ou sous l'échafaudage .</li> <li>• Port du harnais et du casque obligatoire (avec jugulaire).</li> </ul>



### 3. Trouver et faire partager une solution

Questions	Réponses
<p>D'après vous quelles sont vos mauvaises pratiques actuelles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de la manucroche sur les gardes-corps de la nacelle.</li> <li>• Port de la casquette au lieu du casque.</li> <li>• Balisage non systématique.</li> <li>• Rédaction d'un plan de prévention non systématique.</li> </ul>
<p>D'après vous, que pourrions nous améliorer dans notre approche du travail en hauteur ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque c'est possible, supprimer le travail en hauteur (exemple : assemblage d'un élément au sol puis levage).</li> </ul>





**Se mettre d'accord sur les « indispensables »**

***3 engagements pris par les équipes...***

- Bonne utilisation des EPI et de façon systématique.
- Balisage de la zone d'intervention systématique.
- Rédaction d'un plan de prévention non systématique.